



RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Le programme École équitable reconnaît les écoles dont les acteurs, incluant l'administration, les enseignants et les étudiants, font preuve d'un engagement fort envers le commerce équitable. Le programme permet de faire connaître les agriculteurs et les travailleurs de notre monde et il renforce chez les jeunes leurs connaissances, leur empathie, et leurs actions. Ces connaissances qui les accompagneront tout au long de leur vie feront d'eux des citoyens du monde et des consommateurs éthiques.

EXIGENCE #1: COMITÉ DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉQUITABLE

Au sein d'une École équitable, un comité directeur doit être formé afin d'assurer un engagement soutenu à la désignation locale d'École équitable. Le comité doit:

- Inclure un (1) administrateur, un (1) enseignant et un groupe d'étudiants comprenant au moins deux (2+) membres;
- Être responsable de la désignation équitable en répondant aux critères, ce qui inclut remplir et soumettre un dossier de candidature et un rapport d'avancement annuel (date butoir du 1 juillet);
- Se rencontrer avec tous ses membres, au moins deux fois par année afin de planifier et d'évaluer sa désignation équitable. Une plus petite représentation du comité devrait se rencontrer plus fréquemment afin d'effectuer les tâches du comité.

EXIGENCE #2: L'APPRENTISSAGE EN CLASSE

Une école doit démontrer que les notions du commerce équitable sont incorporées dans l'apprentissage en classe, en:

- Fournissant les noms et coordonnées des instructeurs qui enseignent sur le commerce équitable dans les classes;
- Incluant une description de leurs activités d'apprentissage;
- Ayant un échantillon des travaux des élèves (peut être anonyme).

EXIGENCE #3 : DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Au moins deux (2) produits certifiés Fairtrade doivent être disponibles aux étudiants et au personnel et ce, sur une base régulière (approximativement, une fois par semaine durant toute l'année d'enseignement).

EXIGENCE #4: VISIBILITÉ ET ENGAGEMENT

Une école doit appuyer la communication et l'engagement continu afin d'accroître la connaissance du commerce équitable et des produits certifiés Fairtrade dans sa communauté:

- Tenir au moins une (1) activité de sensibilisation dans l'école ou dans la communauté environnante;
- Assurer que l'implication de l'école envers le commerce équitable soit visible aux yeux des élèves et du personnel à travers des affichages publics;
- Inclure de l'information à propos du commerce équitable sur le site web de l'école et dans un bulletin d'information de l'école.



ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
DU COMMERCE
ÉQUITABLE